

DECISION N°145:2023
Portant validation du devis du cabinet de recrutement NL CONSEIL
RESSOURCES ET STRATEGIES

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20230614-DAJ-DEC-23-207-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/06/2023

Publication : 16/06/2023

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'article R.2194-5 du code de la commande publique
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant
délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu la proposition du cabinet de recrutement NL CONSEIL RESSOURCES ET STRATEGIES,
situé 5 rue Sainte Geneviève 27260 BOIS JEROME SAINT OUEN,

Considérant que la proposition du cabinet de recrutement NL CONSEIL RESSOURCES ET
STRATEGIES est économiquement la plus avantageuse ;
Considérant la nécessiter de signer ce devis ;

DECIDE :

- De valider le devis du cabinet NL CONSEIL RESSOURCES ET STRATEGIES pour
l'aide au recrutement d'un responsable restauration collective pour le montant
de 7 200 € TTC.